

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# L'Album Musical

A. FILIATREULT & CIE, EDITEURS

ED. MACMAHON, RÉDACTEUR

NUMERO 9

MONTRÉAL, SEPTEMBRE, 1882.

Prix 50 cents

L'ALBUM MUSICAL, journal de musique et de littérature musicale, est publié tous les mois.

Chaque numéro contient 16 pages de musique du meilleur choix. Musique de piano, surtout pour l'utilité des élèves. Musique d'orgue. Romances, chansons et chansonnettes des meilleurs auteurs. Chants d'église pour chœurs et solistes.

Prix d'abonnement, \$3.00 par année.

Le numéro, 50 cts.

Un numéro échantillon est envoyé sur demande, moyennant 25 cents

Adressez A. FILIATREULT et CIE.

Boîte 325.

8, rue Ste. Thérèse, Montréal.  
Les propriétaires de L'ALBUM MUSICAL se chargent aussi de la composition typographique de toute œuvre musicale.

En vente au bureau de L'ALBUM MUSICAL un chœur à quatre voix "OSALUTARIS," tiré de Jeanne d'Arc, de Chas. Gounod. Paroles françaises et latines, prix 25 cts., la doz. \$2.00.

## Mlle. MARGUERITE SYM

Les principaux journaux de Montréal ont salué avec joie le retour de Mlle Sym au milieu de nous. C'est avec d'autant plus de plaisir que nous apportons notre tribut d'éloges à cette pianiste distinguée, que nous avons eu dernièrement l'occasion de l'entendre et d'apprécier son jeu. Ceux qui étaient dans le bâtiment principal, sur les terrains de l'Exposition, Jeudi, le 21 courant, ont pu comme nous passer une heure agréable en écoutant une série de compositions de plusieurs grands maîtres, rendues avec un fini et un charme exquis. Le Canada, et Montréal en particulier, possède un artiste remarquable dans la personne de Mlle Sym.

A part le mécanisme, qui est excellent, son jeu révèle le véritable artiste : style sobre, belle sonorité, souplesse, grâce, élégance, et surtout une simplicité charmante, voilà des qualités que l'on découvre vite chez elle. Ceux dont le bon goût est assez développé, mais dont les connaissances musicales ne sont pas très étendues, écoutent ébahis, enchantés, ils se sentent entraînés, enthousiasmés, sans se rendre compte de ce qui peut les émouvoir dans le jeu de Mlle Sym. Elle produit un effet magique, et cela sans recourir à aucuns moyens d'affectation ou de pure parade, mais avec le seul secours des ressources qu'offrent la science et l'art. C'est que tout est à sa place, qu'elle phrase avec un goût et une délicatesse incalculables : qu'elle va au but sans jamais le dépasser. Enfin elle joue en artiste et pour des artistes. Puisse-t-elle ne se laisser jamais entraîner par le torrent auquel résistent si peu d'artistes en Amérique ! Puisse-t-elle ne jamais reléguer l'art au second rang pour faire primer l'affectation et le charlatanisme qui font des réputations colossales à des artistes sans valeur ou qui déclinent.

Nous espérons que Mlle Sym saura conserver ce qu'elle a acquis à force de travail et de persévérance. Le passé chez elle est une garantie pour l'avenir. Nous aimons à faire connaître Mlle Sym, parce que son histoire jusqu'à ce jour est un exemple pour ceux qui se livrent à l'étude de la musique, en même temps qu'un encouragement pour tous.

Elle est née à Woodstock, dans la Province d'Ontario, mais immédiatement après sa naissance, son père, ministre presbytérien, prit charge de la congrégation protestante de Beauharnois, où il s'établit avec sa famille. Par sa mère, Mlle Sym est alliée à la famille Crawford, dont l'un des membres a été lieutenant-gouverneur d'Ontario.

Sa mère était, dit-on, une femme accomplie, dont l'éducation avait été très soignée. Elle se chargea elle-même d'instruire sa fille, comprenant bien que c'est aux parents que Dieu confie la tâche de former le cœur et l'intelligence des enfants. Sous les soins d'une mère véritablement digne de ce nom, elle apprit vite l'amour du travail. Avec le travail, les études devinrent faciles, et elle avait déjà des connaissances assez étendues du piano en 1871, lorsque son père, d'après le conseil de M. l'avocat Brossoit, l'amena à M. P. Letondal, professeur bien connu dans tout le pays.

Elle était alors âgée de quatorze ans. Elle demeurait avec sa famille à Beauharnois et elle ne put prendre des leçons qu'à des intervalles éloignés. Néanmoins, elle travailla si bien, si assidûment, que l'année suivante elle obtint le degré de graduée de l'Académie de musique de Québec.

Si l'on veut avoir une idée de son amour du travail : l'on rapporte que dans le trajet de Beauharnois à Montréal et de Montréal à Beauharnois, lorsqu'elle venait prendre ses leçons on la trouvait toujours occupée à quelque chose. Mais passons.

Graduée de l'Académie de musique de Québec, c'est un titre à l'enseignement, c'est un diplôme : oui, mais l'on dirait que, ce titre obtenu, l'heureux élève passé professeur n'a plus rien à apprendre. Adieu aux études. A quoi bon ? il a son diplôme, il peut enseigner et gagner sa vie, voilà ce que se sont dit nos gradués de l'Académie. Aussi sont-ils restés des musiciens de deuxième ordre et des professeurs sans réputation. Mlle Sym comprit mieux que cela. Il est juste de dire qu'elle eut une compagne qui, comme elle, continua à étudier sous un professeur après ce premier succès—je veux parler de Mlle Coderre.

Quelques mois plus tard Mlle Sym avait la douleur de perdre sa mère. Fièvre du succès obtenu par sa fille au concours de l'académie canadienne, combien le serait-elle aujourd'hui d'entendre au piano celle à qui, après lui avoir donné le jour, elle a enseigné les premiers éléments d'un art qui a fait de sa Marguerite une virtuose si remarquable.

En 1874 Mlle Sym se décide à venir à Montréal. Seule, sans ressource, n'ayant pour l'aider que son énergie et son travail, elle parvient à se procurer assez d'élèves pour défrayer ses dépenses. Tout en enseignant, elle continue jusqu'en 1879 à étudier sous la direction de M. Letondal. Elle réussit à faire assez d'économies

pour défrayer la plus grande partie de ses dépenses en Europe.

Que l'on s'imagine le travail qu'elle dut s'imposer : Enseigner à tous les élèves qui se présentaient et étudier avec ardeur, pratiquer pendant plusieurs heures par jour elle-même. Tel fut sa règle jusqu'à son départ pour l'Europe.

Elève docile et acceptant de bonne grâce toutes les remarques et les conseils de ses professeurs, elle ne pouvait manquer de suivre l'avis de M. Letondal, qui désirait fortement qu'elle passât en Europe afin de profiter des leçons de professeurs éminents et d'entendre les grands maîtres.

Le 13 septembre, 1879, elle s'embarquait se dirigeant vers Paris, en compagnie de Mlle. Boucher. Cette dernière se rendait chez sa sœur, l'épouse de M. Acharias, professeur de droit à Paris. Dans la grande ville. Mlle Sym devait trouver dans Mme Acharias un mentor en même temps qu'une amie. De plus elle partait munie de lettres de recommandations près de maîtres distingués tels que Gounod, Léonard et Wolff, chef de la maison Pleyel.

A Paris, elle fut présentée à Marmontel. Après l'avoir entendu, cet éminent professeur lui dit qu'elle était plus forte pianiste qu'il le fallait pour être admise au Conservatoire et il l'admit à l'examen. Elle s'y présenta, mais malheureusement l'on constata qu'elle dépassait l'âge auquel il est permis d'admettre les élèves pianistes aux cours du Conservatoire. Elle fut refusée sans examen. C'est alors qu'elle s'adressa à Stephen Heller, musicien d'une grande renommée ; celui-là surtout à qui elle doit le fini et l'art qu'elle possède aujourd'hui. Heller était élève de Czerni, en même temps que Listz et Thalbeg. C'est chez son professeur que tous les grands maîtres s'arrêtaient en traversant Paris. Heller a entendu Beethoven exécuter ses sonates ; et que d'autres célébrités n'a-t-il pas du y rencontrer et entendre.

Heller est un compositeur qui ne donne des leçons qu'à ceux que l'on pourrait appeler ses favoris. C'est un artiste qui ne vit que pour son art. Il a horreur du grand nombre d'élèves. Il en veut peu, mais il les choisit.

D'après l'avis de M. Heller, elle prit aussi et en même temps des leçons de différents autres professeurs afin de s'approprier les procédés qui sont particuliers à chacun d'eux. Sachant que le seul moyen d'interpréter les grands maîtres est de jouer de la musique d'ensemble elle prit des leçons d'accompagnement de Léonard, violoniste d'une grande réputation. On a vu par les journaux, à plusieurs reprises, que Mlle Sym avait exécuté des œuvres chez Léonard, avec des artistes distingués et avec un grand succès.

MM. Lecouppé et Lahorde, musiciens bien connus dans le monde musical, furent au nombre de ses professeurs. M. Lanux lui enseigna aussi. Ce dernier, moins connu au dehors, jouit d'une très belle réputation à Paris comme professeur judicieux et consciencieux qui ne travaille que pour le plus grand bien de l'art.

A part les leçons de ses éminents professeurs, Mlle. Sym, avide de s'instruire par tous les moyens, ne manquait jamais d'aller entendre des virtuoses lorsque

l'occasion s'en présentait, et l'on sait que les musiciens de mérite abondent à Paris.

Voilà ce que la persévérance et l'énergie, aidés par les talents naturels, ont fait chez Mlle Sym. Les mêmes moyens peuvent amener les mêmes résultats chez les autres.

On se plaint que les carrières sont encombrées. La carrière artistique pourrait offrir à plusieurs une honnête existence. Combien de talents restent perdus, combien d'hommes inutiles à la société par suite des faux préjugés qui ont cours contre les musiciens ou par le désir de tout apprendre sans rien approfondir.

#### Société Musicale Ste. Cécile de Québec

Les membres de cette société, à l'assemblée générale annuelle, tenue à leur salle le 15 courant, ont élu les membres suivants officiers pour 1882-83 :

PRÉSIDENT.....P. F. Jobin.....Réélu.  
DIRECTEUR.....L. L. Levasseur....."  
ASST.-DIRECTEUR.....Hon. Rousseau....."  
SECRÉTAIRE.....F. X. Fournier....."  
TRÉSORIER.....F. C. D. Marquis....."  
BIBLIOTHÉCAIRE.....V. Dupuis....."

#### Membres adjoints du comité :

MM. G. Dugal, E. E. Blumhart et R. Lavoie

Tous les membres furent réélus par acclamation. Des remerciements furent votés aux membres honoraires, aux journaux de cette ville et à ceux de Montréal.

Par ordre,

F. X. Fournier,

Secrétaire S. M. Ste. C. Q.

Cette société est l'une des rares associations musicales, qui dans la province de Québec aient pu se maintenir longtemps, grâce au zèle de ses membres et à l'habileté de ses directeurs. Nous avons déjà, dans un numéro antérieur, eu l'occasion de faire un petit résumé de l'histoire de cette société. En y référant, le lecteur y trouvera le nom de directeurs éminents, entre autre celui de Dessane.

Québec l'emporte sur Montréal sous ce rapport. Le Septuor de Haydn et la société Ste. Cécile existent depuis au delà de dix ans, et chacune de ces corporations musicales n'a marché que de progrès en progrès. Leur avenir est maintenant assuré.

Montréal—nous ne parlons que de la classe Canadienne-Française—n'a pas une seule société musicale reposant sur des bases assez solides pour pouvoir présumer qu'elles devront subsister longtemps. Nous avons vu avec plaisir, il est vrai, que des amateurs, dames et messieurs, ont été assez intelligents et assez amis de l'art musical pour s'organiser en petite société intime dans le but d'interpréter les œuvres d'ensemble des meilleurs maîtres. L'humilité des organisateurs nous oblige de taire leurs noms. Nous aurons plus tard l'occasion d'y revenir.

Mais enfin, là, encore, ce n'est pas une société qui compte sur un avenir certain. Elle n'a aucune règle,

aucune organisation. Nous espérons pour les membres qu'elle est un commencement, un germe d'une société plus sérieuse.

L'appel fait il y a quelques semaines par quelques musiciens dans tous les journaux quotidiens de la ville, aux chanteurs et chanteuses dans le but de former un grand chœur national a été entendu jusqu'à ce jour par un très petit nombre.

Bien plus, à peine si nos divers maîtres de chapelle peuvent réunir une dizaine d'hommes et jeunes gens de bonne volonté pour former le chœur de l'église où ils dirigent.

Québec a son chœur de chant dans chaque église paroissiale, et elle possède de plus un chœur indépendant, qui est souvent invité par les curés des paroisses environnant la ville et de la ville même à rehausser par leur chant l'éclat des cérémonies religieuses.

Nous promettons de nous occuper de cette question des chœurs de nos églises, question qui nous intéresse doublement, et comme rédacteur d'un journal musical et comme maître de chapelle.

Terminons en souhaitant à la belle société Ste. Cécile de nouveaux succès et une longue existence.

## CORRESPONDANCE

Montréal 30 août 1882.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Dans un des précédents numéros de l'ALBUM vous parliez de l'utilité du solfège comme préparation nécessaire à l'étude de tout instrument. Il m'a été donné plus d'une fois d'observer la justesse de cette remarque. Dernièrement encore une jeune demoiselle se présente chez moi et me demande de lui donner des leçons d'orgue.

—Avez-vous quelques connaissances musicales, mademoiselle ?

—Oui, monsieur, j'ai appris le piano à l'Académie... pendant quatre ans ; j'ai obtenu le premier prix, la quatrième année.

—Alors, mademoiselle, vous pouvez lire la musique ?

—Pourvu qu'elle ne soit pas trop difficile.

—Veuillez vous asseoir, mademoiselle, et laissez moi juger par moi-même de vos capacités.

Elle se rend à mon désir, je lui présente une sonate assez facile de Clementi, puis après l'aveu de son incapacité complète d'exécuter même une sonatine des plus faciles, je me décidai à lui faire quelques questions sur les principes élémentaires de la musique.

—Quelles réponses !... Enfin je lui demandai de solfier... Monsieur le rédacteur, c'est incroyable, mais c'est bien vrai, elle ignore même la signification du mot solfège.

Je pris le parti d'annoncer à ma visiteuse que ses études musicales étaient à reprendre *in principio*, que pour moi je ne lui donnerais pas de leçons sans cela.

Elle m'a laissé pour revenir, mais elle n'est plus revenue. Sans doute quelque professeur plus complaisant et moins exigeant (de ces professeurs qui n'ont aucune qualité pour enseigner) s'est montré satisfait des connaissances de la nouvelle élève ; quel organisateur il en fera.

Je demeure, Monsieur le rédacteur  
Votre, etc.

XXX.

Professeur de musique,

[NOTE ÉDITORIALE.]— Nous pouvons comprendre que les parents, qui pour la plupart ne connaissent pas la musique, peuvent se tromper sur le choix du professeur, et peuvent forcer un bon professeur à mal enseigner, mais nous ne comprenons pas que les académies et les couvents, dont les institutrices (les religieuses surtout) ont tant d'influence sur les parents des élèves, n'aient pas jusqu'à ce jour introduit dans leurs maisons un cours de solfège préparatoire à l'étude du piano ou du chant, ou de toute autre étude musicale. Ce serait à nos maisons d'éducation à donner le bon exemple ; elles devraient établir pour règle invariable que nulle élève ne pourrait entreprendre l'étude du piano, ou autre instrument, à moins d'avoir étudié le solfège, et de le connaître convenablement. La pratique du solfège devrait encore être continuée parmi les élèves instrumentistes. Que l'on adopte ce système. Les couvents qui tiendront à cette règle formeront de bonnes musiciennes, et les pertes des premières années seront bientôt compensées, lorsque la réputation de son enseignement musical se sera faite. Quel service rendu à la musique ! Le professeur sera devenu maître, et l'élève ne commandera plus comme de nos jours.

## Du Mouvement Musical en Canada.

IX.

Le choix de la musique est-il toujours convenable dans les couvents et dans les collèges ? Je ne le pense pas.

Il était d'usage, de mon temps, que les parents fissent relier un gros volume composé d'une vingtaine de morceaux, généralement difficiles, qu'ils donnaient à leurs enfants, avant la rentrée des classes. Souvent ce volume contenait polkas, redowas, valse, etc. Un beau jour, je me décidai à confisquer tous ces gros volumes et à ne donner à chaque élève qu'un cahier d'exercice, un cahier d'étude et un morceau ; c'était tout autant ce qu'il fallait pour qu'elles fissent des progrès, et j'ai toujours maintenu ce système.

Selon moi, la musique *classique* est la meilleure musique qui puisse être donnée aux élèves. Plus tard, lorsque l'élève est parvenu à un certain degré de force, il lui est permis de choisir quelques morceaux de nos compositeurs modernes, c'est même nécessaire pour connaître les différents styles et aussi pour plaire à un certain nombre de personnes qui ont peu de goût pour le *classique*.

J'assure que j'étais étonné que le clergé qui se montre si zélé et attentif pour l'éducation des enfants, restât presque indifférent au genre de musique qu'on leur faisait entendre dans des réunions privées et publiques. J'en ai parlé à quelques prêtres qui n'ont pas bien compris ma pensée, puis j'ai laissé faire le temps.

Il y a quelques semaines, lisant le *Courrier du Canada*, j'ai pris connaissance d'une Lettre Pastorale de Mgr. l'Évêque de Trois-Rivières. J'y ai remarqué ce paragraphe qui m'a fort réjoui : " Dans l'enseignement, le Concile veut que l'on s'en tienne " à la *musique classique*, et que l'on rejette toute musique légère " qui n'a pas d'autre but que d'énerver les cœurs et pervertir la " notion du vrai et du bien... Le concile recommande surtout " de ne pas enseigner des *chants légers* qui ne sentent que le théâtre " et l'opéra." (Concile de 1878.)

J'ai souligné le genre de musique qui, maintenant, doit être exclu

des couvents et des collèges, j'aime à croire que les chefs d'établissements se sont conformés à la décision des pères de l'Eglise.

La musique est un art charmant, il ne faut pas aller à l'encontre des compositeurs anciens dont le talent et l'expérience ont doté le répertoire du pianiste de nombreux morceaux traitant de l'enseignement. Ces compositeurs professaient aussi et leurs leçons ont formé des sujets remarquables.

Dans le cours de littérature, a-t-on jamais permis la lecture d'une œuvre légère ? L'enseignement de la musique doit être aussi sérieux que celui de la littérature. Je veux bien admettre que le caractère d'un peuple entre beaucoup dans ses impressions ; tel peuple est gai, il aime à rire, chanter et entendre une musique légère. Tel autre peuple est sérieux, taciturne ; à celui-là il faut la symphonie, la sonate. Mais lorsqu'il s'agit de l'éducation des enfants, il faut que les parents fassent abstraction de leur goût et comprennent combien il est important pour ces jeunes cœurs de leur inculquer la notion du vrai et du beau. De plus la musique classique est admirablement classifiée ; depuis les morceaux les plus faciles jusqu'aux plus difficiles, il existe un ordre d'idées, une entente parfaite des progrès que l'élève doit faire durant ses études.

En un mot on doit repousser toutes ces œuvres légères qui ne flattent que l'oreille sans jamais communiquer à l'âme les sentiments du beau et du vrai. Puisse cette pensée être comprise du plus grand nombre.

GUST. SMITH.

#### NOS REPRODUCTIONS

Notre correspondant parisien nous envoie les deux morceaux donnés à lire à première vue aux concurrents des classes de piano du conservatoire de Paris.

Ces deux morceaux, composés par M. Ernest Guiraud, un de nos jeunes maîtres les plus distingués, ont été déchiffrés, à première vue, en public, par tous les concurrents dans les premiers jours d'août. Nous croyons être agréables à nos abonnés en les publiant. Ils offrent un grand intérêt, car outre leur valeur matérielle ils servent à indiquer quel est le niveau des études de piano au Conservatoire.

Cette publication sera donc, tant pour les professeurs que pour les élèves, une bonne fortune.

Une mazurka due à un monsieur de Québec, qui a déjà publié plusieurs compositions a été jugée digne d'entrer dans notre journal. Sans être un chef-d'œuvre, pechant surtout quelque peu contre la règle de l'unité, elle ne contient pourtant aucune faute grossière contre l'harmonie, et la mélodie ne n'est pas sans quelque mérite. Nous sommes certains d'avance que cette musique plaira aux danseurs et aux danseuses.

Nous avons extrait des *Dragons de Villars* la romance si simple et en même temps si expressive de : "Rose ne parle pas," que tout le monde connaît quelque peu.

Nous voilà entrés avec le premier récitatif dans l'Oratorio de Noël de Saint-Saëns. Au prochain numéro nous

publierons le cœur *Gloria* auquel le récitatif *Et pastores* sert d'introduction.

Nous n'avons pas ménagé notre musique religieuse, cette fois-ci. Outre le récitatif de l'oratorio vous trouverez un *Tantum ergo* de Dubois et un morceau d'orgue de Muller. Tous deux sont de grands musiciens. Dubois fut le professeur de M. G. Couture.

#### KUCKEN.

Le monde musical perdait un grand musicien, le printemps dernier, par la mort de Frederick Wilhelm Kücken. Il expirait à la fin d'avril à Schwerin, Allemagne, à l'âge de soixante-et-onze ans.

La réputation de cet éminent compositeur s'est répandue partout et nous avons au Canada plusieurs de ses chansons. La "Muse Populaire" de M. A. Filiatreault a reproduit "Le printemps," chant d'une simplicité noble et gracieuse, dû à l'imagination de ce maître allemand.

Nos rapports très limités avec l'Allemagne et notre ignorance de la langue de ce pays sont deux causes qui, jointes à l'habitude qu'ont les journaux français de parler le moins possible des grands hommes étrangers, nous empêchent de connaître mieux l'histoire et les œuvres de Kücken.

Ouvrons le dictionnaire de Vapereau au mot Kücken. Nous y trouvons les lignes suivantes :

"Kücken (Frédéric-Guillaume), musicien allemand, né le 16 novembre 1810, à Bleckede (Lunenburg), attira par ses premières compositions l'attention du grand duc de Schwerin et devint, à l'âge de dix-neuf ans, professeur de musique du prince héritaire, qu'il accompagna à Berlin. Il y publia son premier opéra : *La fuite en Suisse* (die Flucht nach der Schweiz), qui eut du succès dans toute l'Allemagne.

Après avoir vécu quelque temps à la Cour du roi de Hanovre, il se rendit à Vienne (1838) où quelques-unes de ses romances, d'une mélodie remarquable, *la Fille de Judée*, *la Sérénade Maure*, eurent une grande popularité. De 1843 à 1846 il vint à Paris où il prit de Fr. Halévy des leçons d'instrumentation et où il composa son opéra : *Le Prétendant*, et beaucoup de romances, six entre autres sur des paroles de son ami Henri Heine. M. Kücken, après avoir séjourné dans plusieurs grandes villes fut appelé à remplir à Stuttgart les fonctions de maître de chapelle du roi de Wurtemberg. Il les quitta en 1861 et se retira à Schwerin.

On cite parmi ses compositions cinq sonates pour piano et violon et près de cent-vingt romances. Les paroles d'un grand nombre de ses mélodies ont été traduites en français et en anglais. Plusieurs ont été réunies dans un recueil intitulé : "Les échos de l'Allemagne," (Paris 1856-57, 2 livraisons) et "Hymne de la paix," (Frieden hymne 1871). M. Kücken a obtenu, en 1848, aux fêtes philharmoniques de différentes villes allemandes, tous les premiers prix, et, en 1852, les trois prix de chant décernés par le comité de la fête musicale d'Anvers.